

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 653**26 avril 2002****SOMMAIRE**

Aderland Holding S.A., Luxembourg	31336	Carlyle Luxembourg Participations 5, S.à r.l., Luxembourg	31327
Advance S.A., Luxembourg	31316	Chevert Properties, S.à r.l., Luxembourg	31308
Advance S.A., Luxembourg	31316	CMC Constructions et Façades, S.à r.l., Mersch	31309
Agence Immobilière Toussaint Abby, S.à r.l., Mersch	31308	Cobra Trade S.A., Luxembourg	31332
Alzette Finance S.A., Luxembourg	31340	Comptoir de la Toiture, S.à r.l., Bascharage	31316
Amicale Carabine Gros Calibre (A.C.G.C.), A.s.b.l.	31333	Comptoir du Vin, S.à r.l., Schifflange/Foetz	31331
Arcus Investment (Luxembourg) S.A., Luxembourg	31339	Coffy Investments, S.à r.l., Luxembourg	31323
Assieme S.A., Luxembourg	31337	Cottex S.A., Esch-sur-Alzette	31330
Auberge Croisette, S.à r.l., Remich	31324	Credim Benelux S.A.H., Luxembourg	31328
Auberge du Lac, S.à r.l., Machtum	31309	Cythere Investments S.A., Luxembourg	31326
Axe Design, S.à r.l., Wickrange	31324	Danyves, S.à r.l., Schengen	31315
B.T. Corporate Finance S.A., Luxembourg	31327	Dos Santos, S.à r.l., Luxembourg	31323
Balexair Properties Holding S.A., Luxembourg	31338	Eastkem International S.A., Luxembourg	31304
Baroni Impex, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	31331	Eastkem International S.A., Luxembourg	31305
Basal S.A., Luxembourg	31299	Editaf S.A., Luxembourg	31326
Belgravia Investments S.A., Luxembourg	31313	Editaf S.A., Luxembourg	31326
Belgravia Investments S.A., Luxembourg	31313	Electro Schlink, S.à r.l., Wormeldange	31314
Blaque S.A., Luxembourg	31341	Eurogipa S.A., Luxembourg	31300
Blumenfeld S.A., Luxembourg	31314	F et S Latitude, S.à r.l., Cruchten	31332
Blumenfeld S.A., Luxembourg	31314	Faarwegeschäft Käldall, S.à r.l., Dudelange	31322
Bourgueil International S.A., Luxembourg	31315	Façades Lang, S.à r.l., Grevenmacher	31329
Bourgueil International S.A., Luxembourg	31315	FiduFrance S.A., Luxembourg	31326
Brainz S.A., Luxembourg	31341	FiduFrance S.A., Luxembourg	31326
(J.P.) Breininger City Concorde, S.à r.l., Bertrange	31313	Figest S.A.H., Luxembourg	31338
Brise S.A., Luxembourg	31336	Gantt S.A.H., Luxembourg	31339
Bruskort, S.à r.l., Luxembourg	31337	Garage Bernard Muzzolini S.A., Esch-sur-Alzette	31322
C.C. Associates S.A., Luxembourg	31312	Gartla, Sicav, Luxembourg	31298
C.C. Associates S.A., Luxembourg	31312	Globafin S.A.H., Luxembourg	31329
Cabinet Immobilier Mussot et Réalisations, S.à r.l., Lorentzweiler	31329	Grace S.A., Luxembourg	31337
Camfin S.A., Luxembourg	31306	Group Investor S.A., Luxembourg	31299
Camfin S.A., Luxembourg	31306	Groupe Socota Agro-Alimentaire S.A.H., Luxembourg	31334
Carlyle Luxembourg Participations 1, S.à r.l., Luxembourg	31328	I.B.S., S.à r.l., Remich	31324
Carlyle Luxembourg Participations 2, S.à r.l., Luxembourg	31328	Iginlux S.A., Luxembourg	31308
		Ik & Mukke Holding S.A., Luxembourg	31344
		Incam S.A., Luxembourg	31300
		Incam S.A., Luxembourg	31300
		Inpex International, S.à r.l., Bertrange	31335
		Isifin S.A., Luxembourg	31307

Isifin S.A., Luxembourg	31307	Raffin S.A., Luxembourg	31306
Ispat Europe Group S.A., Luxembourg	31335	Remich Boissons, S.à r.l., Bettembourg	31309
L.C.I., S.à r.l., Cruchten	31331	Rudolph Cargo, S.à r.l., Remich	31325
Laboratoires Pharmaceutical S.A., Luxembourg	31336	S.C.I. SchonKayl, Société Civile Immobilière SchonKayl, Kayl	31317
Leet Trading S.A., Noertzange	31330	S.I.F.E.C. S.A., Luxembourg	31331
Lisa Lux S.A., Mondorf-les-Bains	31332	Safko's, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	31331
Loer, S.à r.l., Remich	31329	Silinf S.A., Luxembourg	31325
Luigi S.A.H., Luxembourg	31327	Sitaro Investments S.A., Luxembourg	31343
Luxray S.A., Luxembourg	31338	Société Luxembourgeoise d'Investissements et de Placements S.A.H., Luxembourg	31324
Luxsteel Equipement & Trading, S.à r.l., Remich	31323	T.M.G. Luxembourg S.A.H., Luxembourg	31340
Madeleine Finance S.A., Luxembourg	31325	Tapis-Hertz, S.à r.l., Luxembourg	31337
Madeleine Finance S.A., Luxembourg	31325	The Carlyle Group Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	31328
Malerfachbetrieb Sander, GmbH, Mettlach	31317	Themafran Holding S.A., Luxembourg	31342
(Les) Malines, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	31323	Themafran Holding S.A., Luxembourg	31342
Mauna International, S.à r.l., Luxembourg	31343	Transport Olk, GmbH, Remich	31322
Mauna International, S.à r.l., Luxembourg	31343	Trust One S.A., Luxembourg	31307
Mauna International, S.à r.l., Luxembourg	31343	Trust One S.A., Luxembourg	31308
Mercator Finance S.A., Luxembourg	31339	Valsabbia Lux S.A., Luxembourg	31335
Merchant Fin S.A., Luxembourg	31335	Value Strategy Fund, Sicav, Luxembourg	31327
Michel Euro Finance S.A.H., Luxembourg	31309	VMR Luxembourg S.A., Luxembourg	31302
O.G.F.I. S.A., Luxembourg	31330	VMR Luxembourg S.A., Luxembourg	31301
Obertin Epicerie, S.à r.l., Remich	31330	Voyages Weber, S.à r.l., Canach	31339
Oil International Holding S.A., Ehnen	31330	(Paul) Wagner et Fils S.A., Luxembourg	31304
Outre-Mer Invest S.A.H., Luxembourg	31336	(Paul) Wagner et Fils S.A., Luxembourg	31302
Paradigm Holdings S.A.	31298		
Partest Holding S.A., Luxembourg	31342		
Piet Luys Industries S.A., Luxembourg	31322		
Raffin S.A., Luxembourg	31306		

GARTLA, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 48.161.

Le bilan au 30 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2002, vol. 563, fol. 70, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2002.

Composition du conseil d'administration

Andreas John, Madrid

José Maria Ortega Y Lopez de Santa Maria, Madrid

Raymond Melchers, Luxembourg

Germain Trichies, Luxembourg

Réviseurs d'entreprises

KPMG, Audit, Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2001.

Certifié sincère et conforme

GARTLA, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable

G. Trichies

(06746//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2002.

PARADIGM HOLDINGS S.A., Aktiengesellschaft.

H. R. Luxemburg B 65.364.

Mit sofortiger Wirkung wird der Sitz der Gesellschaft gekündigt.

Der Prüfungskommissar FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, 6, place de Nancy, L-2212 Luxembourg, legt mit sofortiger Wirkung sein Mandat nieder.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Für die Gesellschaft.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2002, vol. 563, fol. 66, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06749/592/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2002.

BASAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 5, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 76.528.

*Agenda of the extraordinary meeting of BASAL S.A. held on 27 December 2001
at the registered office of the company*

The extraordinary meeting has decided the following:

1. The registered office of the company has changed to 5, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.
2. The appointed board of directors of the company are:
 - Mr. Viktor Kouznetsov as chairman.
 - Mr Egon Bentz as administrateur délégué.
 - Mrs. Margarita Kouznetsova.
3. Auditor of the company is:
LUXEMBOURG FUTURE LANE S.A., 5, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.
4. The former Auditor:
LUXEMBOURG CONSULTING GROUP AG, has not been relieved until the complet documents of BASAL S.A., in a correct form will be hand over to the beneficial owner of BASAL S.A.
5. The mandates of the board of directors and the statutory auditor, will be expire immediately after the annual general meeting of the year 2007.

Luxembourg, 27 December 2001.

The Meeting

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06494/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

GROUP INVESTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 66.112.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à 8 heures le 5 juin 2001

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes;
 2. Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat;
 3. Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000;
 4. Confirmation des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2001.
 5. Divers.
- Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1. Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports;
2. Après présentation et analyse des états financiers 2000, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2000, à savoir une perte de 5.019.720,- LUF;
3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000;
4. L'assemblée générale confirme les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, qui acceptent, pour l'exercice social 2001.
5. L'assemblée générale décide de continuer l'activité de la société.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire close à 9.30.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 54, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06496/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

INCAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 56.827.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Signature

Un mandataire

(06521/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

INCAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 56.827.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à 18.00 heures le 2 avril 2001

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes;
2. Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat;
3. Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000;
4. Confirmation des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2001.
5. Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1. Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports;
 2. Après présentation et analyse des états financiers 2000, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2000, à savoir une perte de 8.712,77 EUR;
 3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000;
 4. L'assemblée générale confirme les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, qui acceptent, pour l'exercice social 2001.
 5. L'assemblée générale décide de continuer les activités de la société.
- Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 19.30 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 54, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06522/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

EUROGIPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 66.266.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Signature

Le domiciliataire

(06558/815/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

VMR LUXEMBURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1511 Luxemburg, 119, avenue de la Faiencerie.
H. R. Luxemburg B 65.921.

Im Jahre zweitausendundeins, den einunddreissigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar André Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft VMR LUXEMBURG S.A., mit Sitz in Remich, R.C. Nummer B 65.921, gegründet durch eine Urkunde des Notars Alphonse Lentz, mit dem Amtssitz in Remich, vom 7. August 1998, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 789 vom 29. Oktober 1998 veröffentlicht wurde, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Satzung der Gesellschaft wurde mehrmals abgeändert und letztmals durch eine Urkunde desselben Notars vom 11. August 2000, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 96 vom 8. Februar 2001 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung beginnt um zwölf Uhr fünfzehn unter dem Vorsitz von Herrn Gert Rautenberg, Geschäftsführer, wohnhaft in Steinsel.

Derselbe ernennt zum Schriftführer Herrn Marc Prospert, Jurist, wohnhaft in Bertrange.

Zum Stimmzähler wird ernannt Herr Stephan Jeandey, Geschäftsführer, wohnhaft in Konz, Deutschland.

Sodann stellt der Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Büro der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die eintausendzweihundertfünfzig (1.250) Aktien mit einem Nennwert von je sechstausend (6.000) Euro (EUR), welche das gesamte Kapital von sieben Millionen fünfhunderttausend (7.500.000,-) Euro (EUR) darstellen, hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäß zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle anwesenden und vertretenen Aktionäre, nach Kenntnisaufnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokoll, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigelegt.

II. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfaßt:

1. Die Verlegung des Geschäftssitzes:

Mit Wirkung vom 31. Dezember 2001 verlegt die VMR LUXEMBURG S.A., Aktiengesellschaft ihren Gesellschaftssitz nach 119, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxemburg.

2. Änderung des Kommissars

Mit Wirkung vom 31. Dezember 2001 wird der Kommissar ARTHUR ANDERSEN, L-2180 Luxemburg, 6, rue Jean Monnet, abberufen. Zum neuen Kommissar wird PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., L-1014 Luxemburg, 400, route d'Esch einberufen.

3. Änderung des Verwaltungsrates

Mit Wirkung vom 31. Dezember 2001 treten die Verwaltungsratsmitglieder VALUE MANAGEMENT & RESEARCH AG und Herr Florian Homm zurück. Zum 31. Dezember 2001 werden Herr Karl-Heinz Brune, Geschäftsführer, wohnhaft in L-5371 Schuttrange, 16, rue Hoimesbusch und Herr Erik Hohenstein, wohnhaft in 61352 Bad Homburg, Kaiser-Friedrich Promenade 163, als neue Verwaltungsratsmitglieder einberufen.

4. Löschung von zwei Einzelzeichnungsberechtigten

Mit Wirkung vom 31. Dezember 2001 wird die Einzelzeichnungsberechtigung der Herrn Kevin Devine und Florian Homm gelöscht.

Die Ausführungen des Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, faßte die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Mit Wirkung vom 31. Dezember 2001 verlegt die VMR LUXEMBURG S.A., Aktiengesellschaft, ihren Gesellschaftssitz von 34, rue Neuve, L-5660 Remich nach 119, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxemburg.

Infolgedessen wird Artikel 2., Absatz 1 der Satzung in Zukunft wie folgt lauten:

«**Art. 2. Absatz 1.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.»

Zweiter Beschluss

Mit Wirkung vom 31. Dezember 2001 wird der Kommissar ARTHUR ANDERSEN, L-2180 Luxemburg, 6, rue Jean Monnet abberufen.

Zum neuen Kommissar wird PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., L-1014 Luxemburg, 400, route d'Esch ernannt.

Dritter Beschluss

Mit Wirkung vom 31. Dezember 2001 treten die Verwaltungsratsmitglieder VALUE MANAGEMENT & RESEARCH AG und Herr Florian Homm zurück.

Per Spezialvotum wird ihnen Entlastung erteilt für die Ausübung ihres Mandates bis zum 31. Dezember 2001.

Mit Wirkung vom 31. Dezember 2001 werden Herr Karl-Heinz Brune, Geschäftsführer, wohnhaft in L-5371 Schuttrange, 16, rue Hoimesbusch und Herr Erik Hohenstein, wohnhaft in 61352 Bad Homburg, Kaiser-Friedrich Promenade 163, als neue Verwaltungsratsmitglieder ernannt.

Vierter Beschluss

Mit Wirkung vom 31. Dezember 2001 wird die Einzelzeichnungsberechtigung von Herrn Kevin Devine und Herrn Florian Homm gelöscht.

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung um zwölf Uhr dreissig für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: G. Rautenberg, M. Prospert, S. Jeandey, A. Schwachtgen

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 11CS, fol. 47, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

A. Schwachtgen.

(06537/230/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

VMR LUXEMBURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 65.921.

Statuts coordonnés, suit l'acte n° 1779 du 31 décembre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

A. Schwachtgen.

(06538/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

PAUL WAGNER ET FILS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2413 Luxembourg, 43, Coin rue Hogenberg/rue du Père Raphaël.

H. R. Luxemburg B 21.315.

Im Jahre zweitausendeins, am siebenundzwanzigsten Dezember,

hat sich die außerordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft PAUL WAGNER ET FILS S.A., mit Sitz in L-2413 Luxembourg, Coin rue Hogenberg / rue du Père Raphaël, 43, vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen mit Amtssitz in Luxemburg eingefunden.

Die Gesellschaft wurde am 13. Februar 1984 gemäß Urkunde, aufgenommen durch Notar Christine Doerner mit damaligem Amtssitz in Clervaux, gegründet. Die Urkunde wurde im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (hiernach «Mémorial C»), Nummer 66 vom 6. März 1984 veröffentlicht. Die Satzung wurde erstmals am 30. Dezember 1988 abgeändert, gemäß Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar und im Mémorial C, Nummer 129 vom 11. Mai 1989 veröffentlicht. Weitere Abänderungen erfolgten am 20. Oktober 1995 gemäß Urkunde, aufgenommen durch den Notar Léon-Thomas genannt Tom Metzler, mit Amtssitz in Luxemburg-Bonneweg und veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 663 vom 30. Dezember 1995, sowie am 30. Juni 1998 gemäß Urkunde, ebenfalls aufgenommen durch den Notar Tom Metzler, die am 30. September 1998, Nummer 702 im Mémorial C veröffentlicht wurde. Eine letzte Abänderung erfolgte am 29. Juni 2000 gemäß Urkunde, die ebenfalls durch den Notar Tom Metzler aufgenommen und im Mémorial C, Nummer 831 vom 14. November 2000 veröffentlicht wurde.

Die Gesellschaft ist im Handelsregister von Luxemburg unter der Sektion B und der Nummer 21.315 eingetragen.

Versammlungsleitung

Die Versammlung wird um 18.00 Uhr unter dem Vorsitz von Dr. Pierre Berna, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg, eröffnet.

Der Vorsitzende bestellt Herrn Marc Prospert, Privatbeamter, wohnhaft in Bertrange, zum Schriftführer.

Die Generalversammlung wählt Herrn Frank Stolz-Page, Privatbeamter, wohnhaft in Mamer, zum Stimmenzähler.

Zusammensetzung der Versammlung

Die bei der gegenwärtigen Generalversammlung anwesenden oder vertretenen Aktionäre, sowie die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien wurden auf einer von der Versammlungsleitung angefertigten und von den anwesenden Aktionären und den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre unterschriebenen Anwesenheitsliste aufgeführt. Diese Anwesenheitsliste bleibt, zusammen mit den darin aufgeführten Vollmachten, nachdem sie von der Versammlungsleitung und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet wurde, der gegenwärtigen Urkunde beigelegt, um mit dieser eingetragen zu werden.

Erklärungen des Vorsitzenden

Der Vorsitzende gibt folgende Erklärungen ab und ersucht den amtierenden Notar, diese zu beurkunden:

I. Aus der Anwesenheitsliste, die durch die Versammlungsleitung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital von fünfhunderttausend Euro (EUR 500.000,-), eingeteilt in zweitausend (2.000) Aktien ohne Nennwert, vertreten ist.

II. Sämtliche Aktionäre und Aktionärsvertreter erkennen sich unter Verzicht auf jegliche Formen und Fristen der Einladung als ordnungsgemäß einberufen. Sie erklären des weiteren, Kenntnis der vorliegenden Tagesordnung gehabt zu

haben. Die Generalversammlung ist somit rechtsgültig zusammengesetzt und ist ermächtigt, alle Punkte der Tagesordnung zu erörtern und über alle Punkte abzustimmen.

III. Folgende Punkte stehen zur Tagesordnung der Generalversammlung:

Tagesordnung:

1. Zuführung der beschlossenen Dividende zum Posten «Ergebnisvortrag», im Hinblick auf die bevorstehende Kapitalerhöhung
2. Erhöhung des Gesellschaftskapitals um zwei Millionen Euro (EUR 2.000.000,-), um es von fünfhunderttausend Euro (EUR 500.000,-) auf zwei Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 2.500.000,-) zu erhöhen
3. Anpassung des Artikels 5 der Gesellschaftssatzung
4. Erweiterung des Gesellschaftsgegenstandes
5. Abänderung des Artikels 3 der Gesellschaftssatzung durch das Hinzufügen eines zweiten Absatzes:
«Die Gesellschaft kann des Weiteren im Bereich der Heiz- und Raumluftechnik, der Sanitär-, Brandschutz- und Umwelttechnik, sowie im Bereich des Anlagen- und Rohrleitungsbaus mit jeweils zugehörigem Montage-, Wartungs- und Reparaturbetrieb tätig werden.»
6. Umstellung des Geschäftsjahres auf das Kalenderjahr
7. Anpassung des Artikels 33 der Gesellschaftssatzung
8. Abänderung des Datums der jährlichen Generalversammlung
9. Anpassung des Artikels 26 (Absatz 1, Satz 1) der Gesellschaftssatzung
10. Verschiedenes

Feststellung der Gültigkeit der Generalversammlung

Nachdem die Generalversammlung den Erklärungen des Vorsitzenden zugestimmt und ihre rechtmäßige Zusammensetzung festgestellt hat, hat sie nach Beratung folgende Beschlüsse durch getrennte und einstimmige Wahl gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, die beschlossene Dividende der Geschäftsjahre 1999/2000 und 2000/2001 dem Posten «Ergebnisvortrag» zuzuführen, im Hinblick auf die bevorstehende Kapitalerhöhung.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, das Gesellschaftskapital um zwei Millionen Euro (EUR 2.000.000,-) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von fünfhunderttausend Euro (EUR 500.000,-) auf zwei Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 2.500.000,-) zu erhöhen durch die Ausgabe von achttausend (8.000) neuen Aktien ohne Nennwert, die mit denselben Rechten und Pflichten versehen sind, wie die bereits bestehenden Aktien. Die neuen Aktien werden den jetzigen Aktionären im Verhältnis zu ihren bestehenden Beteiligungen zugeteilt.

Die Kapitalerhöhung erfolgt durch Einverleibung ins Gesellschaftskapital des Ergebnisvortrages in Höhe von zwei Millionen Euro (EUR 2.000.000,-).

Dritter Beschluss

Im Rahmen der erfolgten Kapitalerhöhung beschließt die Generalversammlung, den Artikel 5 der Satzung entsprechend abzuändern und ihm fortan folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 5. Gezeichnetes Kapital. Das gezeichnete Gesellschaftskapital beträgt zwei Millionen fünfhunderttausend Euro (EUR 2.500.000,-). Es ist aufgeteilt in zehntausend (10.000) Aktien ohne Nennwert.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, den Gesellschaftsgegenstand zu erweitern, um der Gesellschaft zu ermöglichen, auch im Bereich der Heiz- und Raumluftechnik, der Sanitär-, Brandschutz- und Umwelttechnik, sowie im Bereich des Anlagen- und Rohrleitungsbaus mit jeweils zugehörigem Montage-, Wartungs- und Reparaturbetrieb tätig zu werden.

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, den Artikel 3 unter Berücksichtigung des Vorhergehenden anzupassen durch das Einfügen eines zweiten Absatzes:

«Art. 3. Gesellschaftsgegenstand (2. Absatz).

Die Gesellschaft kann des Weiteren im Bereich der Heiz- und Raumluftechnik, der Sanitär-, Brandschutz- und Umwelttechnik, sowie im Bereich des Anlagen- und Rohrleitungsbaus mit jeweils zugehörigem Montage-, Wartungs- und Reparaturbetrieb tätig werden.»

Sechster Beschluss

Die Generalversammlung beschließt, das Geschäftsjahr auf das Kalenderjahr (1. Januar bis 31. Dezember) umzustellen. Es wird ein Rumpfgeschäftsjahr eingeschoben, das vom 1. Juli 2001 bis zum 31. Dezember 2001 laufen wird.

Siebter Beschluss

Unter Bezugnahme des Vorhergehenden beschließt die Generalversammlung, Artikel 33 der Gesellschaftssatzung folgenden Wortlaut zu geben:

«Art. 33. Geschäftsjahr.

Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember desselben Jahres.»

Achter Beschluss

Infolge der Umstellung des Geschäftsjahres beschließt die Generalversammlung, das Datum der Generalversammlung ebenfalls zu ändern. Die jährliche Generalversammlung soll am letzten Freitag des Monats März um 10.00 Uhr stattfinden.

Neunter Beschluss

Unter Berücksichtigung des Vorhergehenden beschließt die Generalversammlung, den Artikel 26 (Absatz 1, Satz 1) der Gesellschaftssatzung wie folgt abzuändern:

«Art. 26. Versammlungen.

Die jährliche Generalversammlung findet am letzten Freitag des Monats März um zehn (10.00) Uhr statt.»

Abschluss

Da die Tagesordnung erschöpft ist und keiner der Anwesenden das Wort erbittet, schließt der Vorsitzende die Versammlung um 18.30 Uhr.

Und nach Vorlesung und Erläuterung alles Vorstehenden haben die Versammlungsmitglieder gegenwärtiges Protokoll mit dem Notar unterschrieben.

Signé: P. Berna, M. Prospert, F. Stolz-Page, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 11CS, fol. 39, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 11 Januar 2002.

A. Schwachtgen.

(06541/230/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

PAUL WAGNER ET FILS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2413 Luxembourg, 43, Coin rue Hogenberg/rue du Père Raphaël.

R. C. Luxembourg B 21.315.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 1697 du 27 décembre 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 21 janvier 2002.

A. Schwachtgen.

(06542/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

EASTKEM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 62.654.

L'an deux mille un, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de EASTKEM INTERNATIONAL S.A., R.C. Numéro B 62.654 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 17 décembre 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 269 du 23 avril 1998.

La séance est ouverte à dix-huit heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression de la valeur nominale des actions et changement de la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 LUF.

2. Augmentation du capital social par apport en espèces d'un montant de deux cent soixante-trois euros et trente et un cents (EUR 263,31) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-) sans émission d'actions nouvelles.

3. Fixation de la valeur nominale d'une (1) action à vingt-cinq euros (EUR 25,-).

4. Fixation du montant du capital autorisé.

5. Modifications afférentes de l'article 3 des statuts.

6. Divers

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de supprimer la valeur nominale des actions et de changer la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de 1 euro pour 40,3399 LUF, de sorte que le capital social est fixé provisoirement à trente mille neuf cent quatre-vingt six euros et soixante neuf cents (EUR 30.986,69).

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide d'augmenter le capital social de la société de deux cent soixante-trois euros et trente et un cents (EUR 263,31) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-) sans émission d'actions nouvelles.

Le montant de deux cent soixante-trois euros et trente et un cents (EUR 263,31) a été intégralement libéré en espèces par les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

Troisième résolution

Le capital autorisé est fixé à trois cent mille euros (EUR 300.000,-).

Quatrième résolution

La valeur nominale des actions est fixée à vingt-cinq euros (EUR 25,-) par action.

Cinquième résolution

Suite aux quatre résolutions qui précèdent, l'alinéa 2 de l'article 3 des statuts étant supprimé et les autres alinéas du même article renumérotés en conséquence, les alinéas 1^{er} et 2 nouveaux de l'article 3 des statuts sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 3. Alinéa 2. Le capital autorisé est fixé à trois cent mille euros (EUR 300.000,-).»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de l'augmentation de capital est évalué à dix mille six cent vingt-deux francs luxembourgeois (LUF 10.622,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix-neuf heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2001, vol. 12CS, fol. 9, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

A. Schwachtgen.

(06547/230/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

EASTKEM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 62.654.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 1660 du 21 décembre 2001, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

A. Schwachtgen.

(06548/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

CAMFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 59.783.

Il résulte des résolutions du procès-verbal du conseil d'administration en date du 1^{er} octobre 2001 que:

Suite à la démission de Madame Giovanna Giustiniani, administrateur, Monsieur Giovanni Vittore, administrateur de sociétés, demeurant à L-Senningerberg, a été appelé aux fonctions d'administrateur. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Signature

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 11.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06549/815/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

CAMFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 59.783.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Signature

Le domiciliataire

(06556/815/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

RAFFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 59.792.

Il résulte des résolutions du procès-verbal du conseil d'administration en date du 21 novembre 2001 que:

Suite à la démission de Madame Giovanna Giustiniani, administrateur, Monsieur Giovanni Vittore, administrateur de sociétés, demeurant à L-Senningerberg, a été appelé aux fonctions d'administrateur. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Signature

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 11.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06550/815/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

RAFFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 59.792.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Signature

Le domiciliataire

(06555/815/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

ISIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 59.786.

Il résulte des résolutions du procès-verbal du conseil d'administration en date du 21 novembre 2001 que:
Suite à la démission de Madame Giovanna Giustiniani, administrateur, Monsieur Giovanni Vittore, administrateur de sociétés, demeurant à L-Senningerberg, a été appelé aux fonctions d'administrateur. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Signature

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 11.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06551/815/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

ISIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 59.786.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Signature

Le domiciliataire

(06554/815/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

TRUST ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.863.

L'an deux mille un, le vingt-sept décembre,

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

Maître Pierre Berna, avocat, demeurant à Luxembourg et agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme TRUST ONE S.A. avec siège social à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 28 août 2001; un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé ne varietur par le comparant et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

- que ladite société a été constituée suivant acte reçu par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg en date du 9 mars 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 395 du 1^{er} juin 1999, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.863,

- que le capital social souscrit et entièrement libéré s'élevait, jusqu'au 28 août 2001, à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000) chacune,

- qu'aux termes de l'article six des statuts, le capital autorisé est fixé à vingt millions de francs luxembourgeois (LUF 20.000.000), représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000) chacune,

- que le conseil d'administration, en sa réunion du 28 août 2001, et en conformité avec les pouvoirs lui conférés aux termes de l'article six des statuts, a réalisé une augmentation de capital, dans le cadre du capital autorisé, à concurrence de trois millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 3.750.000), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000) à cinq millions de francs luxembourgeois (LUF 5.000.000), par la création et l'émission de trois mille sept cent cinquante (3.750) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

Ces nouvelles actions ont été souscrites et entièrement libérées par virement, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire instrumentant qui le constate expressément.

- que suite à la réalisation de cette augmentation de capital, dans le cadre du capital autorisé, l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a la teneur suivante

«**Art. 5. Capital.** Le capital social est fixé à cinq millions (LUF 5.000.000) de francs luxembourgeois, divisé en cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de mille (LUF 1.000) francs luxembourgeois chacune.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture de tout ce qui précède, le comparant prémentionné a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Berna, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2002, vol. 12CS, fol. 12, case 9. – Reçu 929,60 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2002.

A. Schwachtgen.

(06543/230/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

TRUST ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 68.863.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 1072 du 27 décembre 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

A. Schwachtgen.

(06544/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

IGINLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 66.260.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Signature

Le domiciliataire

(06559/815/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

AGENCE IMMOBILIERE TOUSSAINT ABBY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7570 Mersch, 23A, rue Nic Welter.

R. C. Luxembourg B 73.094.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour AGENCE IMMOBILIERE TOUSSAINT ABBY, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06561/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

CHEVERT PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 65.832.

Le bilan au 31 décembre 1999 (2^{ème} enregistrement), enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Signature

Un mandataire

(06591/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

CMC CONSTRUCTIONS ET FAÇADES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7570 Mersch, 23A, rue Nic Welter.
R. C. Luxembourg B 66.120.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 18 janvier 2002.

POUR CMC CONSTRUCTIONS ET FAÇADES, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06562/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

AUBERGE DU LAC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Machtum, 77, rue du Vin.
R. C. Luxembourg B 19.140.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour AUBERGE DU LAC, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06563/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

REMICH BOISSONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3258 Bettembourg, 80, rue Fernand Mertens.
R. C. Luxembourg B 48.829.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour REMICH BOISSONS, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06564/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

MICHEL EURO FINANCE S.A., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 69, route d'Esch.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendeins, den einundzwanzigsten Dezember,
Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit Amtswohnsitz in Grevenmacher,

Sind erschienen:

1) Die DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., société anonyme, mit Sitz in L-2953 Luxemburg, 69, route d'Esch,

hier vertreten durch Herrn Guy Baumann, attaché de direction, Berufsadresse: L-2953 Luxemburg, 69, rte d'Esch, und Herrn Guy Kettmann, attaché de direction, Berufsadresse: L-2953 Luxemburg, 69, route d'Esch;

2) Die Aktiengesellschaft LIREPA S.A. mit Sitz in L-2953 Luxemburg, 69, route d'Esch, hier vertreten durch Herrn Guy Baumann und Herrn Guy Kettmann, beide vorgenannt und beide handelnd als Verwaltungsratsmitglieder der LIREPA S.A.

Die Erschienenen ersuchten den unterzeichnenden Notar, die Satzung einer von Ihnen zu gründenden Holdinggesellschaft wie folgt zu beurkunden.

Art. 1. Unter der Bezeichnung MICHEL EURO FINANCE S.A., société anonyme holding, wird hiermit eine Holdinggesellschaft in der Form einer Aktiengesellschaft gegründet.

Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Sollten aussergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wie-

derherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete oder dieselben ergänzenden Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen sowie den Gesellschaften, an denen Sie direkt massgeblich beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft wird nicht gewerblich aktiv erwerbstätig sein und kein dem Publikum zugängliches Handelsgeschäft betreiben.

Die Gesellschaft wird alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Massnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, welche Ihrem Zweck entsprechen oder diesen fördern; sie wird ihre Geschäfte im Rahmen des Gesetzes vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften abwickeln und von Artikel 209 des abgeänderten Gesetzes über die Handelsgesellschaften.

Art. 3. Das Gesellschaftskapital beträgt fünfzigtausend Euro (50.000,-) eingeteilt in fünfundzwanzigtausend (25.000) Aktien zu je zwei Euro (2,-) Nennwert.

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, je nach Wahl der Aktionäre, mit Ausnahme der Aktien für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Im Falle einer Kapitalerhöhung werden die neuen Aktien mit denselben Rechten ausgestattet sein wie die bestehenden Aktien.

Das Gesellschaftskapital kann von seinem jetzigen Stand auf fünfhunderttausend Euro (500.000,-) heraufgesetzt werden durch die Schaffung und Ausgabe von neuen Aktien, deren Nennwert zwei Euro (2,-) beträgt.

Der Verwaltungsrat wird ermächtigt und beauftragt:

- diese Kapitalerhöhung zu tätigen, besonders die neuen Aktien in einer Gesamtausgabe, in Teilausgaben in Abständen oder fortlaufend auszugeben mittels Einzahlung durch Bareinlagen, Sacheinlagen, Umwandlung von Forderungen oder auch, nach Genehmigung durch die jährliche Hauptversammlung, mittels Einbeziehen von Gewinnen oder Reserven,
- den Ort und den Zeitpunkt der Gesamtausgabe oder der eventuellen einzelnen Teilausgaben, den Emissionspreis, sowie die Zeichnungs- und Einzahlungsbedingungen festzulegen;
- das Vorzugsrecht zur Zeichnung der Aktionäre bei der obengenannten Neuausgabe von Aktien mittels Einzahlung von Bareinlagen aufzuheben oder einzuschränken.

Diese Ermächtigung ist gültig für eine Dauer von fünf Jahren, beginnend mit dem Datum der Veröffentlichung der gegenwärtigen Urkunde und kann bezüglich der Aktien des genehmigten Kapitals welche bis zu diesem Zeitpunkt noch nicht ausgegeben wurden, durch eine Hauptversammlung der Aktionäre erneuert werden.

Nach jeder durch den Verwaltungsrat durchgeführten und rechtmässig beurkundeten Kapitalerhöhung wird der erste Abschnitt des vorliegenden Artikels entsprechend abgeändert. Dem Verwaltungsrat oder jeder dazu bevollmächtigten Person obliegt es, diese Aenderung durch notarielle Urkunde bestätigen zu lassen.

Art. 4. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von mindestens drei Mitgliedern verwaltet, deren Mitglieder nicht Aktionäre zu sein brauchen.

Ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig. Sie können von der Generalversammlung jederzeit abberufen werden.

Scheidet ein durch die Generalversammlung der Aktionäre ernanntes Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die auf gleiche Art ernannten verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt die endgültige Wahl vor.

Art. 5. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse alle Handlungen vorzunehmen, welche zur Verwirklichung des Gesellschaftszweckes notwendig sind oder diesen fördern. Alles, was nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Hauptversammlung vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestellen; in dessen Abwesenheit kann der Vorsitz einem anwesenden Verwaltungsratsmitglied übertragen werden.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist. Die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder fernschriftlich erfolgen kann, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Fernschreiben oder Fernkopierer erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden. Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse hinsichtlich der laufenden Geschäftsführung sowie die diesbezügliche Vertretung der Gesellschaft an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder andere Bevollmächtigte übertragen; dieselben brauchen nicht Aktionäre zu sein.

Die Uebertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates bedarf der vorherigen Genehmigung der Hauptversammlung.

Die Gesellschaft wird durch die Kollektivunterschrift von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates oder durch die Einzelunterschrift des Bevollmächtigten des Verwaltungsrates rechtsgültig verpflichtet.

Art. 6. Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen; ihre Amtszeit darf sechs Jahre nicht überschreiten; die Wiederwahl ist zulässig, sie können beliebig abberufen werden.

Art. 7. Das Geschäftsjahr läuft vom 1. Januar bis zum 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 8. Die jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt am dritten Dienstag des Monats Juni um 11.00 Uhr in Luxemburg, am Gesellschaftssitz oder an einem andern, in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tag ein Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Art. 9. Die Einberufungen zu jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen. Von dieser Erfordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen dass die Aktionäre, um zur Hauptversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen; jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

Art. 10. Die Hauptversammlung der Aktionäre hat die weitestgehenden Befugnisse, über sämtliche Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden und alle diesbezüglichen Beschlüsse zu billigen.

Sie befindet über die Verwendung und Verteilung des Reingewinnes. Der Verwaltungsrat ist ermächtigt gemäss den gesetzlichen Bestimmungen, Vorschussdividende auszuzahlen.

Art. 11. Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften sowie die Bestimmungen des Gesetzes vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften, einschliesslich der Aenderungsgesetze, finden ihre Anwendung überall dort, wo die vorliegende Satzung keine Abweichung beinhaltet.

Übergangsbestimmungen

1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung und endet am 31. Dezember 2002.

2) Die erste jährliche Hauptversammlung findet im Jahre 2003 statt.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Erschienenen, handelnd wie vorstehend, die Aktien wie folgt zu zeichnen:

1. DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., Luxemburg, vorgeannt, vierundzwanzigtausendneuhundertundfünfzig Aktien	24.950
2. LIREPA S.A., Luxemburg vorgeannt, fünfzig Aktien	50
Total: fünfundzwanzig tausend Aktien	25.000

Der unter 1) aufgeführte Erschienene handelt als Gründer, wohingegen der unter 2) aufgeführte lediglich als einfacher Aktienzeichner handelt.

Sämtliche Aktien wurden voll in bar eingezahlt; demgemäss verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über einen Betrag von fünfzigtausend Euro (50.000,-) wie dies dem Notar nachgewiesen wurde.

Erklärung

Der amtierende Notar erklärt, dass die in Art. 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind, und bescheinigt dies ausdrücklich.

Schätzung der Gründungskosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr sechzigtausend Luxemburger Franken (LUF 60.000,-)

Ausserordentliche Hauptversammlung

Alsdann traten die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer ausserordentlichen Hauptversammlung zusammen, zu der sie sich als rechtens einberufen bekennen und fassten, nachdem sie die ordnungsgemässe Zusammensetzung dieser Hauptversammlung festgestellt hatten, einstimmig folgende Beschlüsse:

1. Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf vier, die der Kommissare auf einen festgesetzt.

2. Zu den Mitgliedern des Verwaltungsrates, werden ernannt:

a) Herr Jean Bodoni, ingénieur commercial, Berufsadresse L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch,

b) Herr Guy Kettmann, attaché de direction, Berufsadresse L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch,

c) Herr Guy Baumann, attaché de direction, Berufsadresse L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch,

d) Herr Albert Pennacchio, attaché de direction, Berufsadresse: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch,

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden sofort nach der jährlichen Hauptversammlung welche im Jahre 2007 (zweitausend und sieben) abgehalten wird.

3. Zum Kommissar wird ernannt:

Frau Marie-Claire Zehren, Privatbeamtin, Berufsadresse L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch,

Das Mandat des Kommissars endet sofort nach der jährlichen Hauptversammlung welche im Jahre 2007 (zweitausend und sieben) abgehalten wird.

4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg, 69, route d'Esch.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt,

Und nach Vorlesung an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komponenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: G. Baumann, G. Kettmann, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 décembre 2001, vol. 513, fol. 87, case 12. – Reçu 500 euros.

Le Receveur ff. (signé): Schaack.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf stempelfreiem Papier auf Begehrt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Grevenmacher, den 17. Januar 2002.

J. Gloden.

(06607/213/157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

C.C. ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 66.107.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 38, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Signature

Un mandataire

(06592/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

C.C. ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 66.107.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à 8.00 heures le 5 juin 2001*

Le président et le scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat.
3. Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000.
4. Confirmation des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2001.
5. Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1. Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports.
2. Après présentation et analyse des états financiers 2000, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2000, à savoir une perte de 27.802,65 EUR.
3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000.
4. L'assemblée générale confirme les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, qui acceptent, pour l'exercice social 2001.
5. L'assemblée générale décide de continuer les activités de la société.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 9.30.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 38, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06593/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

J.P. BREININGER CITY CONCORDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 80, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 64.243.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour J.P. BREININGER CITY CONCORDE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06565/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

BELGRAVIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 67.943.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 38, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Signature

Un mandataire

(06595/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

BELGRAVIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 67.943.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à 11.00 heures le 1^{er} juin 2001*

Le président et le scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat.
3. Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000.

4. Confirmation des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2001.

5. Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1. Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports.

2. Après présentation et analyse des états financiers 2000, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2000, à savoir un bénéfice de 13.622,08 EUR.

3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000.

4. L'assemblée générale confirme les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, qui acceptent, pour l'exercice social 2001.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 12.30 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 38, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06596/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

ELECTRO SCHLINK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Wormeldange, 87, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 31.318.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour *ELECTRO SCHLINK, S.à r.l.*
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06566/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

BLUMENFELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 76.782.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 38, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Signature

Un mandataire

(06597/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

BLUMENFELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 76.782.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à 17.00 heures le 5 juin 2001*

Le président et le scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
 2. Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat.
 3. Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000.
 4. Modification de la durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.
 5. Divers.
- Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1. Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports.
 2. Après présentation et analyse des états financiers 2000, l'assemblée approuve ces états financiers et décide d'affecter entièrement à la réserve légale le bénéfice de 211,91 EUR de l'exercice clos au 31 décembre 2000.
 3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000.
 4. L'assemblée générale informe les actionnaires que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prend fin à l'assemblée générale de chaque année et qu'ils sont rééligibles.
 5. L'assemblée générale décide de continuer les activités de la société.
- Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 18.00 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 38, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06598/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

DANYVES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Schengen, 20, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 50.992.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour DANYVES, S.à r.l.
FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06567/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

BOURGUEIL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 60.885.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 38, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Signature

Un mandataire

(06599/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

BOURGUEIL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 60.885.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue de manière extraordinaire le 22 août 2001 à 14.00 heures*

Le président et le scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
 2. Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat.
 3. Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000.
 4. Confirmation des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2001.
 5. Divers.
- Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1. Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports.
 2. Après présentation et analyse des états financiers 2000, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2000, à savoir une perte de 298.826,- LUF.
 3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000.
 4. L'assemblée générale confirme les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, qui acceptent, pour l'exercice social 2001.
 5. L'assemblée générale décide de continuer les activités de la société.
- Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 15.00 heures.
- Pour publication
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 38, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06600/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

COMPTOIR DE LA TOITURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4944 Bascharage, 10, rue du Ruisseau.
R. C. Luxembourg B 27.720.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour COMPTOIR DE LA TOITURE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06568/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

ADVANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 55.546.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 38, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Signature

Un mandataire

(06601/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

ADVANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 55.546.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue à 15.00 heures le 5 juin 2001*

Le président et le scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes.
 2. Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat.
 3. Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000.
 4. Confirmation des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2001.
 5. Divers.
- Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

1. Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports.
 2. Après présentation et analyse des états financiers 2000, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2000, à savoir une perte de 597,98 EUR.
 3. L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000.
 4. L'assemblée générale confirme les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, qui acceptent, pour l'exercice social 2001.
 5. L'assemblée générale décide de continuer les activités de la société.
- Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 16.30.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2002, vol. 563, fol. 38, case 3.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06602/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

MALERFACHBETRIEB SANDER, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: D-66693 Mettlach, 1, zu hohen Felsen.
Succursale: L-5570 Remich, 5, route de Stadtbredimus.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour *MALERFACHBETRIEB SANDER, GmbH*

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06569/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

S.C.I. SchonKayl, Societe Civile Immobiliere SchonKayl, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3641 Kayl, 41, rue du Faubourg.

STATUTS

L'an deux mille un, le vingt-sept décembre,

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Luxembourg).

Ont comparu:

1) Madame Cécile Trausch, agricultrice, née à Tétange le 5 juillet 1928, veuve de Monsieur Eugène Schon, demeurant à L-3641 Kayl, 41, rue du Faubourg,

2) Madame Josée Schon, sans état particulier, née à Luxembourg, le 1^{er} avril 1954, épouse de Monsieur Arsène Mathias, demeurant à L-3673 Kayl, 36, Chemin Vert,

3) Madame Sylvie Schon, Fonctionnaire de l'État, née à Luxembourg le 17 décembre 1959, demeurant à L-3673 Kayl, 38, Chemin Vert, et

4) Monsieur Francis Schon, agriculteur, célibataire, né à Luxembourg le 28 novembre 1965, demeurant à L-3641 Kayl, 39, rue du Faubourg,

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter authentiquement les statuts d'une société civile immobilière qu'ils vont constituer entre eux comme suit:

Titre I^{er} - Dénomination - Objet - Durée - Siège.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société civile immobilière qui prendra la dénomination de SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SchonKayl, en abrégé S.C.I. SchonKayl

Art. 2. La société a pour objet la mise en valeur, la gestion et l'acquisition de tous immeubles pour son compte propre ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation.

Il est étendu qu'une destination agricole à titre principal ou accessoire des biens a la priorité sur toutes autres formes de gestion ou d'exploitation.

Art. 3. La société est constituée pour une durée de vingt-cinq (25) ans. Elle peut être dissoute anticipativement par décision unanime des associés.

Art. 4. Le siège social est établi à Kayl; il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés statuant à la majorité simple.

Titre II. - Capital social, Parts d'intérêts

Art. 5. Le capital social est fixé à 372.000,- EUR (trois cent soixante-douze mille Euros), représenté par 1488 (mille quatre cent quatre-vingt-huit) parts d'intérêts de 250,- EUR (deux cent cinquante Euros) chacune.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Les parts ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 7. Les cessions des parts sociales doivent être constatées par écrit et dénoncées à la société conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 8. Chaque part d'intérêt confère à son propriétaire un droit de vote et un droit proportionnel, d'après le nombre des parts existantes, dans les bénéfices de la société et dans tout l'actif social.

Art. 9. Dans leurs rapports respectifs avec leurs coassociés, les associés seront tenus des dettes et engagements de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts lui appartenant.

Art. 10. Chaque part d'intérêt est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis d'une ou de plusieurs parts sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés. Jusqu'à cette désignation la société peut suspendre l'exercice des droits afférents aux parts appartenant par indivis à différents copropriétaires.

Art. 11. Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions prises par l'assemblée générale des associés.

Les héritiers et légataires de parts ou les créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, pendant la durée de la société et jusqu'à la clôture de sa liquidation, requérir l'apposition de scellés sur les biens, documents et valeurs de la société ou en requérir l'inventaire, ni en demander le partage ou la licition, ni s'immiscer en aucune manière dans l'administration de la société. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 12. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs des associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers et représentants de l'associé ou des associés décédés.

De même l'interdiction, la déconfiture, la faillite ou la liquidation judiciaire d'un ou de plusieurs des associés ne mettront point fin à la société. Celle-ci continuera entre les autres associés, à l'exclusion de l'associé ou des associés en état d'interdiction, de déconfiture, de faillite ou de liquidation judiciaire, lesquels ne pourront prétendre qu'au paiement de la valeur de leurs parts par les autres associés ou par un tiers acheteur présenté par le gérant.

Titre III. - Administration de la société.

Art. 13. La société est gérée par trois gérants nommés par les associés.

Les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société selon les modalités ci-après pour l'administration journalière. La société est valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature de deux gérants dont doit être celle de Francis Schon.

Toutefois pour acquérir ou aliéner des immeubles, les donner en gage ou les grever d'une hypothèque, concéder des servitudes ou autres droits réels de quelque nature que ce soit, ou même des promesses quant à ces droits, la signature conjointe des trois gérants est requise.

Art. 14. Chacun des associés a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la société sans déplacement des documents sociaux.

Titre IV.- Exercice social

Art. 15. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre V.- Réunion des associés.

Art. 16. Les associés se réunissent au moins une fois par an à la date et à l'endroit qui seront indiqués dans l'avis de convocation.

Les associés peuvent être convoqués extraordinairement par le ou les gérants quand ils le jugent convenable, mais ils doivent être convoqués dans le délai de quinze jours, si la demande en est faite par un ou plusieurs associés représentant un cinquième au moins de toutes les parts existantes ou par deux associés.

Les convocations aux réunions ordinaires ou extraordinaires ont lieu au moyen de lettres recommandées adressées aux associés au moins cinq jours francs à l'avance et doivent indiquer sommairement l'objet de la réunion.

Les associés peuvent même se réunir sur convocation verbale et sans délai si tous les associés sont présents ou représentés.

Art. 17. Dans toute réunion d'associés chaque part donne droit à une voix. En cas de division de la propriété des parts d'intérêts entre usufruitier et nu-propriétaire, le droit de vote appartient à l'usufruitier.

Les résolutions sont prises à la majorité des trois quarts des voix des associés présents ou représentés, à moins de dispositions contraires des statuts.

Art. 18. Les associés peuvent apporter toutes modifications aux statuts, quelle qu'en soit la nature et l'importance.

Ces décisions portant modification aux statuts sont prises à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 19. En cas de dissolution de la société, la liquidation de la société se fera par les soins des gérants ou de tout autre liquidateur qui sera nommé et dont les attributions seront déterminées par les associés.

Les liquidateurs peuvent, en vertu d'une délibération des associés, faire l'apport à une autre société, civile ou commerciale, de la totalité ou d'une partie des biens, droits et obligations de la société dissoute, ou la cession à une société ou à toute autre personne de ces mêmes droits, biens et obligations.

Le produit net de la liquidation, après le règlement des engagements sociaux, est réparti entre les associés proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux.

Titre VII.- Dispositions générales.

Art. 20. Les articles 1832 à 1872 du code civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et Paiement.

Les parts d'intérêts ont été souscrites comme suit par:

<i>Souscripteurs</i>	<i>Nombre de parts</i>	<i>Montant souscrit et libellé</i>
- Mme Cécile Trausch, prénommée.	1.485	371.250,- EUR
- Mme Josée Schon, prénommée.	1	250,- EUR
- Mme Sylvie Schon, prénommée.	1	250,- EUR
- M. Francis Schon, prénommé.	1	250,-EUR
Total:	1.488	372.000,- EUR

Toutes les parts d'intérêts ont été intégralement libérées comme suit:

A) Madame Cécile Trausch a libéré sa souscription par un apport en nature des immeubles suivants:

2.1. Un pré, inscrit au cadastre de la commune de Kayl, section A de Kayl, au lieu-dit «Orbett», «In Orbett» et «Sterz», faisant partie des numéros cadastraux 244/9512 et 1034/9519, d'une contenance de 301,64 ares,

plus amplement décrit et désigné comme lot huit (8) sur un plan cadastral dressé par Monsieur l'ingénieur-géomètre du cadastre Georges Bemtgen d'Esch-sur-Alzette, le 29 mars 2001, lequel plan se trouve annexé à un acte de partage d'ascendants reçu par le notaire instrumentaire en date de ce jour, numéro 744/2001 de son répertoire, avec lequel il sera formalisé.

2.2. Un pré, inscrit au cadastre de la commune de Kayl, section A de Kayl, au lieu-dit «Orbett», «In Orbett» et «Sterz», numéro cadastral 1025/9517 en entier, d'une contenance de 50,74 ares,

plus amplement décrit et désigné comme lot dix (10) sur le prédit plan cadastral Bemtgen du 29 mars 2001.

2.3. Un pré, inscrit au cadastre de la commune de Kayl, section B de Tétange, au lieu-dit «Orbett», «In Orbett» et «Sterz», numéro cadastral 1/5084 en entier, d'une contenance de 09,45 ares,

plus amplement décrit et désigné comme lot dix-sept (17) sur le prédit plan cadastral Bemtgen du 29 mars 2001.

2.4. Une place, inscrite au cadastre de la commune de Kayl, section A de Kayl, au lieu-dit «Rue du Faubourg», Faubourg», «Orbett», et «Sterz», faisant partie du numéro cadastral 249/8741, d'une contenance de 08,85 ares,

plus amplement décrite et désignée comme lot un (1) sur un plan cadastral dressé par Monsieur l'ingénieur-géomètre du cadastre Georges Bemtgen d'Esch-sur-Alzette, le 28 mars 2001, lequel plan se trouve annexé à un acte de partage d'ascendants reçu par le notaire instrumentaire en date de ce jour, numéro 744/2001 de son répertoire, avec lequel il sera formalisé.

2.5. Une emprise-place, inscrite au cadastre de la commune de Kayl, section A de Kayl, au lieu-dit «Rue du Faubourg», Faubourg», «Orbett», et «Sterz», faisant partie du numéro cadastral 249/8741, d'une contenance de 00,44 are,

plus amplement décrite et désignée comme lot onze (11) sur le prédit plan cadastral Bemtgen du 28 mars 2001.

2.6. Les immeubles suivants inscrits au cadastre de la commune de Kayl, section A de Kayl, comme suit:

numéro	lieu-dit	nature	contenance
258/3945	Faubourg	jardin	09,50 ares
258/3946	Rue du Faubourg	garages	09,60 ares
798/8873	Doilenloch	terr. lab.	43,03 ares
1072/8636	Ginzenbechel	'	19,90 ares
1086	Ginzenbechel	'	40,20 ares
1090	'	'	26,90 ares
1091	'	'	13,40 ares
1092/13	'	'	09,30 ares
1093	'	'	13,80 ares
1093/2	'	'	13,20 ares
1093/3	'	'	11,70 ares
1094	'	'	13,80 ares
1216/8776	Biermecht	'	39,88 ares
1217	'	'	10,00 ares
1221	'	'	08,10 ares
1461	In der Letsch	'	25,60 ares
2462/7844	Scheuergründchen	'	137,80 ares
2562	Wennesköppchen	bois	11,70 ares
2565	'	vaine	30,60 ares
2690/5669	Vor Bruch	pré	27,60 ares
2694/5784	'	pré	07,00 ares
2730/7106	'	pré	12,67 ares
3102/4456	Hunnemeschkloepfel	'	71,90 ares
3103/3629	'	pré	14,70 ares
3104	'	terr.lab.	15,60 ares
3105	'	'	12,30 ares
3106	'	'	10,40 ares
3107	'	'	09,90 ares
3107/2	'	'	12,50 ares
3108	'	'	25,70 ares
3110/9252	Hunnenmeschkloepfel	'	286,80 ares
3432/1100	Schoeftgen	'	22,70 ares
3433	'	'	09,10 ares
3436	'	'	15,00 ares
3439	'	'	23,60 ares
3440	Rue Eweschbour	'	09,76 ares
3996/1160	Auf dem Kalk	sapins	43,50 ares

2.7. L'immeuble suivant inscrit au cadastre de la commune de Rumelange, section A de Rumelange, comme suit:

numéro	lieu-dit	nature	contenance
15	Heising	bois	17.08 ares

2.8. Les immeubles suivants inscrits au cadastre de la commune de Bettembourg, section E de Noertzange, comme suit:

numéro	lieu-dit	nature	contenance
270	Am Driesch	terr. lab.	11,10 ares
271	Am Driesch	terr. lab.	10,20 ares
272	Am Driesch	terr. lab.	22,00 ares
274/11	'	'	15,30 ares
274/12	'	'	15,30 ares
274/503	'	'	15,20 ares
274/504	'	'	15,30 ares
275/480	Auf der Langfuhr	'	11,50 ares
275/481	'	'	11,60 ares
276/482	'	'	21,60 ares
276/483	'	'	23,00 ares
277/606	'	'	58,20 ares
278/484	'	'	27,20 ares
278/496	'	'	23,30 ares
279/141	'	'	25,90 ares
282/683	'	'	52,60 ares
284/1069	'	'	111,00 ares

La valeur des immeubles apportés est de 371.250,- EUR (trois cent soixante-et-onze mille deux cent cinquante Euros). Tous les associés acceptent cette évaluation des immeubles.

Titre de propriété

Les immeubles ci-avant décrit appartenant à la communauté de biens ayant existé entre les époux Eugène Schon - Cécile Trausch pour les avoir acquis comme suit:

- le numéro cadastral 244/9512 partiellement en vertu d'un acte de vente Bourg du 29 novembre 1973, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 19 décembre 1973, volume 351, numéro 157, partiellement en vertu d'un acte de vente Faber du 22 mars 1948, transcrit au bureau des hypothèques à Luxembourg, le 27 avril 1948, volume 870, numéro 119, partiellement en vertu d'un acte de donation avec vente Wagner du 29 janvier 1953, transcrit au bureau des hypothèques à Luxembourg, le 26 février 1953, volume 1026, numéro 146, partiellement en vertu d'un acte de vente Hippert du 22 mars 1954, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 31 mars 1954, volume 4, numéro 139, partiellement en vertu d'un acte de vente Wagner du 19 mars 1959, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 08 avril 1959, volume 98, numéro 147, partiellement en vertu d'un acte de vente Wagner du 30 juin 1960, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 15 juillet 1960, volume 120, numéro 62, et partiellement en vertu d'un surenchère Wagner du 06 mars 1961, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 23 mars 1961, volume 131, numéro 83;
- le numéro cadastral 249/8741 vertu du prédit acte de vente Bourg du 29 novembre 1973;
- le numéro cadastral 258/3945 en vertu d'un acte de vente Bourg du 07 juin 1967, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 03 juillet 1967, volume 232, numéro 145;
- les numéros cadastraux 258/8873, 1217, en vertu du prédit acte de donation avec vente Wagner du 29 janvier 1953;
- les numéros cadastraux 798/8873, 1086, 1090, 1091, 1092/13, 1093, 1093/2, 1093/3, 1094, 1216/8776, 2690/5669, 2694/5784, 2730/7106, 2857/7052, 3102/4456, 3108, 3439 en vertu d'un acte de vente Weirich du 20 septembre 1963, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 11 octobre 1963, volume 170, numéro 109;
- le numéro cadastral 1221 en vertu d'un acte de vente Weirich du 31 août 1964, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 18 septembre 1964, volume 185, numéro 126;
- le numéro cadastral 1461 en vertu d'un acte d'échange Wagner du 10 janvier 1952, transcrit au bureau des hypothèques à Luxembourg, le 12 février 1952, volume 1020, numéro 35,
- les numéros cadastraux 2462/7844, 2562, 2565, 2857/97, 2857/5332 et 3996/1160 en vertu d'un acte de vente Funck du 08 août 1961, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 13 septembre 1961, volume 139, numéro 56;
- les numéros cadastraux 3103/3629, 3104, 3105, 3106, 3107 et 3107/2 en vertu d'un acte rectificatif Weirich du 31 décembre 1963, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 18 janvier 1964, volume 174, numéro 121;

- le numéro cadastral 3110/9252 en vertu d'un acte d'échange Weirich du 26 janvier 1987, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 14 février 1987, volume 693, numéro 87;
- le numéro cadastral 3432/1100 en vertu d'un acte de vente Stremler du 05 mars 1954, transcrit au bureau des hypothèques à Luxembourg, le 31 mars 1954, volume 4, numéro 139,
- les numéros cadastraux 3433 et 3436 en vertu d'un acte de vente Weirich du 21 octobre 1968, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 10 décembre 1968, volume 255, numéro 105;
- le numéro cadastral 3440 en vertu d'un procès verbal d'adjudication Weirich du 24 octobre 1950, transcrit au bureau des hypothèques à Luxembourg, le 15 novembre 1950, volume 952, numéro 175,
- tous les autres numéros cadastraux partiellement en vertu d'un acte d'échange Manternach du 16 juillet 1968, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 07 août 1968, volume 250, numéro 93, partiellement en vertu d'un dépôt de plan Stremler du 26 mai 1970, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 02 juillet 1970, volume 281, numéro 33, partiellement en vertu d'un acte de vente Funck du 08 août 1961, transcrit au deuxième bureau des hypothèques à Luxembourg, le 13 septembre 1961, volume 139, numéro 56.

Monsieur Eugène Schon est décédé à Esch-sur-Alzette en date du 10 août 1999.

En vertu de la communauté universelle stipulée entre les époux Eugène Schon - Cécile Trausch, avec attribution de la totalité de la communauté au survivant, suivant contrat de mariage reçu par Maître Aloyse Weirich, alors notaire de résidence à Bettembourg, le 10 juin 1975, les immeubles ci-avant décrits appartiennent en totalité à Madame Cécile Trausch, prénommée.

Conditions de l'apport des immeubles

1. La société présentement constituée aura la propriété et la jouissance des immeubles apportés à partir de ce jour, à charge par elle de payer et supporter à partir de ce jour tous les impôts grevant ces immeubles.
2. Les immeubles apportés sont apportés pour quittes et libres de toutes dettes, privilèges, hypothèques et droits de résolution.
3. Les immeubles sont apportés dans l'état où ils se trouvent actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, occultes et apparentes qui pourraient y être attachées, sauf à la société à se défendre contre les unes et à jouir des autres à ses risques et périls et sans aucun recours contre l'apportante.
4. Il n'est dû aucune garantie pour la contenance indiquée des immeubles qui est celle du cadastre et il n'y aura lieu à aucune réclamation de part ni d'autre, pour différence entre la mesure réelle et celle exprimée, lors même que cette différence en plus ou en moins serait d'un vingtième ou même de plus d'un vingtième, cette différence devant, le cas échéant, faire profit ou perte pour la société.
5. Les associés et pour autant que de besoin la société présentement constituée renoncent à tous privilèges, hypothèques et droits de résolution qui pourraient être créés à la suite des présentes et dispensent Monsieur le Conservateur des Hypothèques de toute inscription de ce chef.

B) Madame Josée Schon, Madame Sylvie Schon et Monsieur Francis Schon ont libéré chacun sa souscription par un apport en numéraire de 250,- EUR (deux cent cinquante Euros) versé par chacun d'eux à la société.

La preuve de tous les apports en numéraire a été fournie par un certificat bancaire.

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le trente et un décembre deux mille deux.

Société familiale

Les comparants déclarent que la présente société constitue une société familiale alors que toutes les parts sont souscrites par Madame Cécile Schon-Trausch, ainsi que par ses trois enfants Josée, Sylvie et Francis les Schon.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de 170.000,- LUF (cent soixante-dix mille francs).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, représentant comme seuls associés l'intégralité du capital social, se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix des résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social est fixée à L-3641 Kayl, 41, rue du Faubourg.
2. Les associés Madame Josée Schon, Madame Sylvie Schon et Monsieur Francis Schon, préqualifiés, sont nommés gérants de la S.C.I. SchonKayl pour une durée illimitée.

La société se trouvera engagée conformément à l'article 13 des statuts.

Dont acte, fait et passé à Grevenmacher, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte, lequel certifie l'état civil des parties dans le cadre et conformément aux dispositions de la loi du 26 juin 1953.

Signé: C. Trausch, J. Schon, S. Schon, F. Schon, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 28 décembre 2001, vol. 513, fol. 88, case 5. – Reçu 75.032 francs.

Le Receveur ff. (signé): M.J. Steffen.

Pour expédition conforme délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 18 janvier 2002.

J. Gloden.

(06608/213/297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

TRANSPORT OLK, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Remich, 35, route de Stadtbredimus.
R. C. Luxembourg B 36.074.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour TRANSPORT OLK, GmbH

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06570/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

GARAGE BERNARD MUZZOLINI S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 2, rue Jos Kieffer.
R. C. Luxembourg B 17.443.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour GARAGE BERNARD MUZZOLINI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06571/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

FAARWEGESCHÄFT KÄLDALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange, 5, rue Théodore Thiel.
R. C. Luxembourg B 46.770.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour FAARWEGESCHÄFT KÄLDALL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06572/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

PIET LUYS INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 33.901.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour PIET LUYS INDUSTRIES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06573/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

LES MALINES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 24, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 68.569.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour LES MALINES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06574/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

LUXSTEEL EQUIPEMENT & TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5570 Remich, 19, route de Stadtbredimus.
R. C. Luxembourg B 71.617.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour LUXSTEEL EQUIPEMENT & TRADING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06575/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

DOS SANTOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 123, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 58.142.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour DOS SANTOS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06576/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

CONFY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 66.830.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés,
tenue au siège de la société le 5 décembre 2001*

Aux termes de la cession de parts sous seing privé, intervenue en date du 1^{er} octobre 2001, la société DALCAN INC, ayant son siège social à Panama, East 54th Street, 8320 Panama, a cédé à la société ARMAREL LIMITED, ayant son siège social à Santa Sofia, rue de la Santé, Groupeville, Jersey les mille (1.000) parts sociales de la société CONFY INVESTMENTS, S.à r.l., qui devient ainsi l'associé unique de la société.

Monsieur Petros Siakotos-Konstandinis, en sa qualité de gérant de la société, accepte expressément cette cession de parts au nom et pour compte de la société.

L'assemblée décide de nommer Madame Xenia Photiou, demeurant 59 Metochiou Street, Nicosia, Chypre, gérante de la société en remplacement de Monsieur Petros Siakotos Konstandinis démissionnaire.

Partant, Madame Xenia Photiou pourra engager la société par sa seule signature.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 61, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06701/780/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

AXE DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3980 Wickrange, 93, rue du Centre.
R. C. Luxembourg B 51.207.

—
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour AXE DESIGN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06577/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

I.B.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5521 Remich, 8, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 71.557.

—
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour I.B.S., S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06578/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

AUBERGE CROISSETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5553 Remich, 4, Quai de la Moselle.
R. C. Luxembourg B 26.353.

—
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour AUBERGE CROISSETTE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06579/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS ET DE PLACEMENTS S.A.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 53.380.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 46, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, président,
- Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange,
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

Signature.

(06713/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

MADELEINE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 46.135.

—
Le bilan au 30 novembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 65, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MADELEINE FINANCE S.A.

C. Schmitz / M. Lamesch

Deux Administrateurs

(06581/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

MADELEINE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 46.135.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire
tenue le 13 février 2001*

Troisième résolution

Après examen de la situation telle qu'elle ressort du bilan au 30 novembre 2000, il résulte que la perte est supérieure à la moitié du capital social, l'assemblée générale des actionnaires décide du maintien de l'activité sociale de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MADELEINE FINANCE S.A.

C. Schmitz / M. Lamesch

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 65, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06583/045/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

RUDOLPH CARGO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5531 Remich, 16A, route de l'Europe.
R. C. Luxembourg B 69.708.

—
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour RUDOLPH CARGO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06580/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

SILINF S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 82.255.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution du conseil d'administration du 12 décembre 2001 que:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Michel Delfosse. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

2. Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, Mamer, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 21 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06705/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

EDITAF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.881.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 55, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 janvier 2002.

EDITAF S.A.

Signature

(06585/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

EDITAF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.881.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 55, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 janvier 2002.

EDITAF S.A.

Signature

(06586/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

CYTHERE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 76.937.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 65, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CYTHERE INVESTMENTS S.A.

Société Anonyme

Le domiciliataire

Signature

(06582/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

FIDUFRANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.584.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 55, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUFRANCE S.A.

Signature

(06587/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

FIDUFRANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.584.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2002, vol. 563, fol. 55, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 janvier 2002.

FIDUFRANCE S.A.

Signature

(06588/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

VALUE STRATEGY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11-13, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 62.976.

Constituée suivant acte reçu par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 février 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 145 du 9 mars 1998.

Les statuts ont été modifiés par acte, sous seing privé, du conseil d'administration du 1^{er} janvier 1999, déposés au Greffe du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg.

—
Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 65, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour VALUE STRATEGY FUND

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST, Luxembourg

La Banque Dépositaire

Signatures

(06584/045/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

B.T. CORPORATE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R. C. Luxembourg B 65.271.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 54, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Signature

Un mandataire

(06594/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

CARLYLE LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 5, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 74.956.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 49, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour la société

ARTHUR ANDERSEN, Société Civile

Signature

(06605/501/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

LUIGI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 53.014.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 15 novembre 2001 que:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, Mamer, a été nommé comme nouvel administrateur, catégorie B, de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Thierry Fleming expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06706/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

CARLYLE LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 5.601.725,- EUR.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.579.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 51, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour la société

ARTHUR ANDERSEN, Société Civile

Signature

(06603/501/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

THE CARLYLE GROUP LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 12.500,- EUR.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.600.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 49, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour la société

ARTHUR ANDERSEN, Société Civile

Signature

(06604/501/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

CARLYLE LUXEMBOURG PARTICIPATIONS 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 12.500,- EUR.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.544.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 49, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour la société

ARTHUR ANDERSEN, Société Civile

Signature

(06606/501/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

CREDIM BENELUX, Société Anonyme Holding.Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 17.983.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 15 novembre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, président,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer,
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(06710/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

LOER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Remich, 9, rue de l'Europe.

R. C. Luxembourg B 54.042.

—
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour LOER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06609/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

FAÇADES LANG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Grevenmacher, 9A, Gruewereck.

R. C. Luxembourg B 53.211.

—
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour FAÇADES LANG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06610/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

CABINET IMMOBILIER MUSSOT ET REALISATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7370 Lorentzweiler, 5, rue Saint Laurent.

R. C. Luxembourg B 53.724.

—
Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour CABINET IMMOBILIER MUSSOT ET REALISATIONS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06611/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

GLOBAFIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 9.962.

—
Le bilan et l'annexe au 30 juin 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 46, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement le 27 novembre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2002:

- Monsieur Claudio Rossi, directeur de sociétés, demeurant à Moutfort, président,
- Monsieur Eric Isaac, administrateur de sociétés, demeurant à Moutfort,
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 juin 2002:

- Monsieur Paul Lux, expert-comptable, Strassen.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

Signature.

(06711/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

OIL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Ehnen, 1, rue de Wormeldange-Haut.
R. C. Luxembourg B 29.119.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour OIL INTERNATIONAL HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06612/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

OBERTIN EPICERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Remich, 20, route de l'Europe.
R. C. Luxembourg B 16.515.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2000, enregistré à Remich, le 10 janvier 2002, vol. 177, fol. 15, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 18 janvier 2002.

Pour OBERTIN EPICERIE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE ROGER LINSTER

Signature

(06613/598/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

O.G.F.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1363 Luxembourg, 209, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 55.758.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Rédange/Attert, le 24 décembre 2001, vol. 144, fol. 59, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(06614/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

COTTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 70.589.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2002, vol. 322, fol. 36, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(06616/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

LEET TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3385 Noertzange, 48-50, rue de l'Ecole.
R. C. Luxembourg B 38.343.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 61, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Signature.

(06703/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

S.I.F.E.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 79.147.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Rédange/Attert, le 24 décembre 2001, vol. 144 fol. 60, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2002.

FIDUCIAIRE INTERREGIONALE S.A.

Signature

(06615/823/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

BARONI IMPEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 46.732.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2002, vol. 322, fol. 36, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(06617/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

SAFKO'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 73.974.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2002, vol. 322, fol. 36, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(06618/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

COMPTOIR DU VIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Schifflange/Foetz.
R. C. Luxembourg B 23.030.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2002, vol. 322, fol. 36, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(06619/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

L.C.I., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Cruchten.
R. C. Luxembourg B 35.713.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2002, vol. 322, fol. 36, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(06620/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

LISA LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5615 Mondorf-les-Bains, 1, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 66.694.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue au siège de la société le 16 janvier 2002

Sont présents:

- Monsieur Stéphane Loesel, directeur commercial et administrateur-délégué,
- Monsieur Bernard Loesel, fonctionnaire européen et administrateur,
- Monsieur Fabrice Kubiak Neuman, indépendant et administrateur,
- Monsieur Grégory Lesbaches, directeur commercial et administrateur.

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Stéphane Loesel.

Ordre du jour:

1. Emission de certificats d'actions au porteur.

Délibération

Le conseil d'administration constate qu'aucun titre représentatif d'actions ou d'obligations proprement dites que ce soit sous forme «au porteur» respectivement «nominatives» n'a été émise jusqu'à ce jour.

Décisions

A la demande de tous les actionnaires, le conseil d'administration décide, en conformité avec l'article 5 des statuts de la société qui stipule que les actions sont soit «nominatives» soit «au porteur» au choix de l'actionnaire, d'émettre un titre représentatif d'actions «au porteur» qui sera signé par deux des administrateurs assistant à la réunion.

A l'unanimité le conseil d'administration décide d'émettre le titre représentatif «au porteur» tel qu'il figure sur le tableau ci-après:

N° du certificat	Date d'émission	Numéros d'actions	Nombre d'actions
1	le 16 janvier 2002	1 à 31	une action

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.00 heures.

S. Loesel / B. Loesel / F. Kubiak Neuman / G. Lesbaches

Administrateur- délégué / Administrateur / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 65, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06700/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

F ET S LATITUDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Cruchten.
R. C. Luxembourg B 62.295.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 janvier 2002, vol. 322, fol. 35, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 janvier 2002.

FIDUCIAIRE COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(06621/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

COBRA TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 48.159.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 15 novembre 2001 que:

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur, catégorie B, de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06707/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

AMICALE CARABINE GROS CALIBRE (A.C.G.C.), A.s.b.l., Association sans but lucratif.

—
STATUTS

Entre les soussignés et tous ceux qui adhéreront ultérieurement, il est formé une association sans but lucratif, régie par la loi du 21 avril 1928 et par les présents statuts.

Art. 1^{er}. L'association est dénommée: AMICALE CARABINE GROS CALIBRE (A.C.G.C.), A.s.b.l. Société de tir.

Le siège social est au Luxembourg, au domicile du secrétaire administratif.

La durée de l'association est illimitée.

Art. 2. L'association a pour but le développement et l'exercice du tir sportif à la carabine.

Art. 3. L'association se compose de membres actifs, de membres honoraires et de membres donateurs. Le nombre minimum des membres actifs est fixé à trois.

Art. 4. Pour devenir membre actif il faut:

a) faire une demande d'admission adressée au Conseil d'administration de l'A.C.G.C. qui statue sur l'admission de nouveaux membres

b) être à même de présenter toutes les garanties de bonne vie et moeurs

c) se déclarer d'accord de respecter les présents statuts, les lois et règlements concernant le port, la détention, l'utilisation ainsi que le transport d'armes à feu et de munitions

d) s'engager à respecter en toutes circonstances les intérêts propres de l'A.C.G.C., ainsi qu'à s'abstenir de toutes activités préjudiciables à ces intérêts.

Art. 5. Est démissionnaire de l'A.C.G.C. tout membre:

a) qui renonce d'être membre par démission écrite

b) qui n'a pas payé sa cotisation annuelle un mois (30 jours) après le délai fixé par le Conseil d'Administration de l'A.C.G.C.

c) qui en cas de dettes envers l'A.C.G.C. n'a pas réglé ces dettes un mois (30 jours) après le délai fixé par le Conseil d'Administration de l'A.C.G.C.

d) qui est exclu de l'A.C.G.C. par le Conseil d'Administration pour des motifs graves. Une telle exclusion est à ratifier par l'Assemblée Générale (A.G.).

Art. 6. En cas de démission ou d'exclusion, le membre sortant n'a aucun droit aux biens de l'association et ne peut réclamer aucun remboursement. En cas de décès d'un membre les héritiers n'ont aucun droit sur le fond social de l'association.

Art. 7. L'association est gérée par un Conseil d'Administration (C.A.) dont les fonctions sont votées séparément par l'Assemblée Générale, pour un terme de deux ans. Modus de vote. majorité simple.

Les fonctions du Conseil d'Administration sont les suivantes:

a) un président

b) un vice-président

c) un secrétaire administratif

d) un trésorier

e) un assesseur

Les fonctions a/c/d ou b/c/d peuvent être cumulées de façon que le Conseil d'Administration doit se composer de trois personnes au minimum.

Chaque fonction dispose d'une voix en cas de vote. Lorsqu'une personne exerce plusieurs fonctions, elle ne dispose d'une seule voix en cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

L'Assemblée Générale a le pouvoir de révoquer partiellement ou complètement le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus larges pour la gestion de l'association. Tout ce qui n'est pas réservé expressément à l'Assemblée Générale et/ou fixé par la loi est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration sera renouvelé suivant le modus ci-après:

Du premier C.A. élu le président et le secrétaire administratif seront exceptionnellement sortant après une année.

Il y aura des élections/réélections pour ces fonctions. Les mandats des deux fonctions dureront dès lors deux ans.

Du premier C.A. élu, les mandats du vice-président, du trésorier et de l'assesseur dureront deux ans. Ensuite on changera suivant élections/réélections.

Selon le système qui précède, on changera an par an soit 2/5, président et secrétaire administratif, soit 3/5, vice-président, trésorier et assesseur, ceci afin de garantir la continuité de la gérance de l'association.

Art. 9. L'Assemblée Générale se réunit une fois par an au courant du premier trimestre de l'année. Les membres sont convoqués par avis postal au moins 15 jours francs à l'avance. Seuls les membres actifs qui ont payé une cotisation ont le droit de vote qui est égal pour tous. Le droit de vote par procuration n'est pas autorisé.

Art. 10. L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour poser et/ou ratifier tous les actes qui concernent et/ou intéressent l'association.

Art. 11. Les montants des cotisations sont fixés annuellement par l'Assemblée Générale. L'A.G. détermine également le mode de paiement des cotisations. Le maximum des cotisations ne pourra excéder 100 Euros.

Art. 12. Les décisions et résolutions prises et ratifiées par l'A.G. sont consignées dans un registre spécial qui est à conserver au siège social de l'association. Ce registre a le caractère public. Toute personne intéressée pourra le consulter, pour des motifs valables uniquement sous surveillance et sans déplacement du registre.

Art. 13. A l'occasion de l'A.G. le C.A. soumettra pour approbation les comptes des recettes et dépenses de l'année écoulée ainsi que le budget de l'année suivante.

Art. 14. Les modifications des statuts ainsi que la dissolution de l'association se feront suivant la loi du 21 avril 1928.

Art. 15. En cas de dissolution de l'association, qui se fera suivant art. 14 des présents statuts, les liquidateurs transmettront, après acquittement du passif, l'actif restant de l'association à l'office social de la commune de Kayl.

Art. 16. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année, à l'exception de la première année qui commence ce jour même, pour finir le 31 décembre 2002.

Art. 17. Pour tous les cas non prévus aux présents statuts. les Assemblées Générales, le Conseil d'administration et les membres de l'association se soumettent aux dispositions de la loi du 21 avril 1928.

Art. 18. L'association est affiliée à la Fédération Luxembourgeoise de Tir aux Armes Sportives dont elle reconnaît les statuts et règlements.

Fait et passé à Eurostand (Volmérange-les-Mines), le 16 janvier 2002.

Sont nommés administrateurs:

Gillen Emile, Président

Kayser Jean-Marie, Vice-président

Zimmer René, Secrétaire administratif

Mack Ernest, Assesseur

Annexe A: Fondateurs

Lauer François, Instituteur, 11, rue Dr. Frieden, L-8335 Capellen	Signature
Mangen Jean-Pierre, Employé e.r., 52, rue des Prés, L-3336 Hellange	Signature
Schleimer Aloyse, Employé e.r., 51, rue d'Ivoix, L-1817 Luxembourg	Signature
Mack Ernest, Fonct. Sécurité Sociale, 100, rue de Cessange, L-1321 Luxembourg	Signature
Stelmes Jean, Employé CFL e.r., 9, rue de la Résistance, L-4745 Pétange	Signature
Finck Patrick, Employé CFL, 14, rue E. Mayrisch, L-8528 Colpach-Haut	Signature
Louis Marco, Agent de Police, 9, an der Foxenhiel, L-3473 Dudelange	Signature
Velfringer Bernard, Ingénieur, rue Robert Schuman, F-57330 Kanfen	Signature
Kayser Jean-Marie, Agent de Police, 8, avenue du X Septembre, L-2550 Luxembourg	Signature
Zimmer René, Fonct. Etat e.r., 36, Hesselsbiereg, L-3776 Tétange	Signature
Gillen Emile, Employé e.r., 40, rue Alferweiher, L-6412 Echternach	Signature

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 janvier 2002, vol. 322, fol. 48, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(06735/999/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

GRUPE SOCOTA AGRO-ALIMENTAIRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 32.297.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 46, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 11 janvier 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Aziz Hassam Ismail, administrateur de sociétés, demeurant à Antsirabé (Madagascar), président et administrateur-délégué,

- Monsieur Salim Ismail, administrateur de sociétés, demeurant à Antsirabé (Madagascar),

- Monsieur Daniel Lebard, administrateur de sociétés, domicilié au 13 Alexander Place, Londres, SW7 2SG, Royaume-Uni.

Est nommée commissaire aux comptes et réviseur d'entreprise, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- HRT REVISION, S.à r.l., domiciliée au 32, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

(06714/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

INPEX INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue Chemin de Fer.
R. C. Luxembourg B 57.953.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 61, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Signature.

(06702/780/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

ISPAT EUROPE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 79.343.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 64, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 2001 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(06704/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

VALSABBIA LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 83.291.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 19 novembre 2001 que:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, Mamer, a été nommé comme nouvel administrateur, catégorie B, de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Thierry Fleming expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 15 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06708/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

MERCHANT FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 69.604.

—
EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 15 novembre 2001 et du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du même jour que:

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, Kehlen, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Henri Grisius. Le mandat de Monsieur Luc Hansen expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luxembourg, le 5 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06709/534/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

LABORATOIRES PHARMEDICAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C. Luxembourg B 8.201.

Les bilans et les annexes au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 46, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 juillet 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Rameldange, président,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer,
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

Signature.

(06712/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

BRISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 68.043.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

Signature.

(06715/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

OUTRE-MER INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 59.166.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2002.

Signature.

(06716/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

ADERLAND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 27.556.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 13 mars 2000

- Mademoiselle Corinne Bitterlich, conseiller juridique, 29, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, est nommée en tant qu'administrateur supplémentaire de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2005.

Fait à Luxembourg, le 13 mars 2000.

Certifié sincère et conforme

ADERLAND HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 61, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06738/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

TAPIS-HERTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 44, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 21.298.

Le bilan au 31 janvier 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 46, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Pour la Société

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(06717/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

GRACE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 61.307.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement le 21 décembre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, président,
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences économiques politiques et droit, demeurant à Strassen,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(06718/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

ASSIEME S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 62.065.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 46, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(06722/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

BRUSKORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 70.346A.

Par décision de l'actionnaire unique de la Société BRUSKORT, S.à r.l., du 18 décembre 2001, Monsieur Carl Speecke, ayant pour adresse professionnelle le 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommé aux fonctions de gérant de catégorie «B» en remplacement de Madame Arlette Dostert, ayant pour adresse professionnelle le 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, démissionnaire.

Le mandat de Monsieur Carl Speecke est d'une durée illimitée.

Pour BRUSKORT, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 63, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06731/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

BALEXAIR PROPERTIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.974.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement le 20 décembre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

1. - Monsieur David Vogt, gestionnaire de fortune indépendante, demeurant à FL-Balzers,
2. - Monsieur André Gillioz, avocat, demeurant 61, rue du Rhône, 1204 Genève,
3. - Monsieur Marcl Jouby, expert-comptable, demeurant à Reall 2, 2353 LT Leiderdorp, Pays-Bas.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

ERNST & YOUNG, société anonyme, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(06719/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

LUXRAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 79.552.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 13 juillet 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, président,
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(06720/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

FIGEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 17.923.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 1^{er} octobre 2001

Le mandat de Monsieur François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, rue Principale, L-6833 Biver, de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant au 19, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler, de Monsieur Carlo Schlessler, licencié en sciences économiques et diplômé en hautes études fiscales, demeurant au 72, rue Dr. Joseph Peffer, L-2319 Howald et de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant au 20, rue Woiwer, L-4687 Differdange, en tant qu'administrateurs, et le mandat de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Société Anonyme, ayant son siège au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de six ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2007.

Certifié sincère et conforme

FIGEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 61, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06739/795/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

GANTT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 63.261.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement le 16 novembre 2001

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, président,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer,
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences économiques politiques et droit, demeurant à Strassen.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(06721/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

VOYAGES WEBER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Canach.
R. C. Luxembourg B 16.639.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2002, vol. 563, fol. 46, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

VOYAGES WEBER, S.à r.l.

Signatures

(06723/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

MERCATOR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.915.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 63, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour MERCATOR FINANCE S.A., société anonyme

Signature

Administrateur «B»

(06725/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

ARCUS INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 69.044.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire, tenue à Luxembourg, le 12 décembre 2001

1. L'assemblée générale ordinaire décide de ne pas distribuer de dividende pour l'exercice clôturé au 30 septembre 2001.

2. L'assemblée générale ordinaire approuve le renouvellement du mandat des administrateurs sortants pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2002.

3. L'assemblée générale ordinaire approuve la réélection du commissaire aux comptes, ERNST & YOUNG, pour une période d'un an prenant fin avec l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2002.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, le conseil d'administration est composé de:

Président:

Monsieur Peter Tasker, director, ARCUS INVESTMENT Ltd, Tokyo.

Directeurs:

Monsieur Robert Macrae, managing director, ARCUS INVESTMENT Ltd, London,
 Monsieur Mark Pearson, chairman, ARCUS INVESTMENT Ltd, London,
 Monsieur Tatsuo Yonemura, director, UNIVERSAL SECURITIES CO., LTD, Tokyo,
 Monsieur Jacques Elvinger, Partner, ELVINGER, HOSS & PRUSSEN, Luxembourg.

Commissaire aux comptes

ERNST & YOUNG, ayant son siège social rue Richard Coudenhove-Kalergi, L-1359 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 janvier 2002.

BANQUE PRIVÉE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG, Société Anonyme

V. Jean / P. Prime-Maron

Mandataire Principal / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 2002, vol. 563, fol. 67, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06745/010/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2002.

ALZETTE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 55.335.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 janvier 2002, vol. 563, fol. 53, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire, tenue extraordinairement le 8 janvier 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, président,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer,
- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences économiques politiques et droit, demeurant à Strassen.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2001:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2002.

Signature.

(06724/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

T.M.G. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 57.039.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg, le 15 janvier 2002**Résolutions*

1. L'assemblée prend acte de la démission de Messieurs Andrea Luigi de Grandi et François Kirschmann, administrateurs démissionnaires, qui seront remplacés par Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant à 109, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, et Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant à 19, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler (Luxembourg) qui termineront les mandats des administrateurs démissionnaires. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale de l'an 2007.

2. L'assemblée donne décharge aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat.

3. L'assemblée décide d'annuler les pouvoirs de signature individuelle attribués à l'administrateur Stefan Arts pour opérer sur les comptes bancaires de la société et conformément aux statuts confirme aux administrateurs les pouvoirs de représenter la société avec leur signature conjointe à deux. En particulier, les administrateurs de la société ont tous les pouvoirs, avec leur signature conjointe à deux, d'ouvrir, clôturer, transférer et en général d'opérer sur les comptes bancaires de la société.

Certifié sincère et conforme

T.M.G. LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 61, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06737/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

BLAQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.571.

Extrait du procès-verbal

L'assemblée générale de la société anonyme BLAQUE S.A. réunie au siège social le 14 décembre 2001 a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital souscrit de la société actuellement d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) de sorte qu'il s'élève à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital autorisé de vingt-cinq millions de francs luxembourgeois (LUF 25.000.000) de sorte qu'il s'élève à six cent vingt mille euros (EUR 620.000,-) représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5, premier et deuxième paragraphe, des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** The corporate capital is set at thirty thousand nine hundred and eighty-six euros sixty-nine cents (EUR 30,986.69) represented by one thousand two hundred and fifty (1,250) shares without par value.

The authorized capital of the corporation is fixed at six hundred and twenty thousand euros (EUR 620,000.-) to be divided into twenty-five thousand (25,000) shares without par value.»

Pour extrait conforme et sincère

H. de Graaf

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 63, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06729/029/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

BRAINZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.575.

Extrait du procès-verbal

L'assemblée générale de la société anonyme BRAINZ S.A., réunie au siège social le 14 décembre 2001, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital souscrit de la société actuellement de quatre millions cent vingt-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 4.125.000,-) de sorte qu'il s'élève à cent deux mille deux cent cinquante-six euros huit cents (EUR 102.256,08) représenté par quatre mille cent vingt-cinq (4.125) actions sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir le capital autorisé de vingt-cinq millions de francs luxembourgeois (LUF 25.000.000) de sorte qu'il s'élève à six cent vingt mille euros (EUR 620.000,-) représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5, premier et deuxième paragraphe, des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** The corporate capital is set at one hundred and two thousand two hundred and fifty-six euros eight cents (EUR 102,256.08) represented by four thousand one hundred and twenty-five (4,125) shares without par value.

The authorized capital of the corporation is fixed at six hundred and twenty thousand euros (EUR 620,000.-) to be divided into twenty-five thousand (25,000) shares without par value.»

Pour extrait conforme et sincère

H. de Graaf

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 63, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06730/029/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

THEMAFRAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 20.413.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 63, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

(06732/029/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

**THEMAFRAN HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. THEMAFRAN S.A.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 20.413.

Extrait du procès-verbal

L'assemblée générale de la société anonyme THEMAFRAN HOLDING S.A. réunie au siège social le 14 décembre 2001 a pris les résolutions suivantes:

Troisième résolution

La démission de Mme Juliette Lorang, administrateur, est accordée avec effet immédiat. Décharge lui est accordée pour l'exercice de son mandat à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée nomme M. Peter Bun, employé privé, demeurant à Berbourg, aux fonctions d'administrateur. Il terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2006.

Pour extrait conforme et sincère

H. de Graaf

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 63, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06733/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

PARTEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.660.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé du 14 janvier 2002

- En application de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, l'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions et de convertir la devise du capital social de LUF (francs luxembourgeois) en EUR au taux officiel de EUR 1,- pour LUF 40,3399. Le capital social est dès lors fixé à EUR 582.549,78 (cinq cent quatre-vingt-deux mille cinq cent quarante-neuf et soixante-dix-huit cents).

- L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 250,22 (deux cent cinquante euros et vingt-deux cents) pour le porter de son montant de EUR 582.549,78 (cinq cent quatre-vingt-deux mille cinq cent quarante-neuf et soixante-dix-huit cents) à EUR 582.800,- (cinq cent quatre-vingt-deux mille huit cents euros) et ce par l'incorporation de résultats reportés à due concurrence sans création d'actions nouvelles.

- L'assemblée décide de fixer une nouvelle valeur nominale à EUR 248,- (deux cent quarante-huit).

- Le capital est désormais fixé à EUR 582.800,- (cinq cent quatre-vingt-deux mille huit cents euros) représenté par 2.350 actions de EUR 248,- chacune.

- A la suite des résolutions précédentes, le texte du premier alinéa de l'article 3 des statuts de la société est le suivant:

- Article 3 alinéa premier: «Le capital social est fixé à cinq cent quatre-vingt-deux mille huit cents euros (EUR 582.800,-) représenté par deux mille trois cent cinquante (2.350) actions de EUR 248,- chacune, entièrement libérées.»

- Autorisation est donnée à deux administrateurs de mettre en conformité les statuts avec les décisions prises ci-dessus, de leur confier la rédaction des statuts coordonnés et leur publication conséquente.

Certifié sincère et conforme

Pour PARTEST HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 61, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06736/795/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

SITARO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.340.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 9 juillet 2001

Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant au 136, rue du Kiem, L-8030 Strassen, est nommé en tant qu'administrateur supplémentaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Fait à Luxembourg, le 9 juillet 2001.

Certifié sincère et conforme
SITARO INVESTMENTS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 61, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06740/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

MAUNA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.463.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 63, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BGL-Mees-Pierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

(06726/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

MAUNA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.463.

On December 10, 2001 the manager of MAUNA INTERNATIONAL, S.à r.l. took the following resolutions:

- to convert the subscribed capital from six million thirty thousand Dutch guilders (NLG 6,030,000.-) represented by six thousand thirty shares, into two million seven hundred thirty-six thousand two hundred and ninety-four euros seventy cents (EUR 2,736,294.70) with effect as from January 1, 2001.

- to increase the present converted capital by thirty-seven thousand five hundred and five euros thirty cents (EUR 37,505.30) to bring it to two million seven hundred seventy-three thousand eight hundred euros (EUR 2,773,800.-) represented by six thousand thirty (6,030) shares with a nominal value of four hundred and sixty euros (EUR 460.-) each.

- to accept the subscription and payment of the increasing amount of the corporate capital by incorporation of reserves in the amount of thirty-seven thousand five hundred and five euros thirty cents (EUR 37,505.30) and to allocate the profit of this increase to the shareholders.

- to amend article 6, first paragraph, of the Articles of Incorporation, will henceforth have the following wording:

«**Art. 6. 1st paragraph.** The company's capital is set at two million seven hundred seventy-three thousand eight hundred euros (EUR 2,773,800.-) represented by six thousand and thirty (6,030) common shares of a par value of four hundred and sixty euros (EUR 460.-), all fully subscribed and entirely paid up.»

By a decision of the shareholders, the registered office of the company is transferred from 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg to 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, with effect as from September 28, 2001.

Luxembourg, December 20, 2001.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Manager

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 63, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06727/029/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

MAUNA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.463.

Extrait de la résolution prise par l'assemblée générale annuelle du 14 décembre 2001

- La démission de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., gérant «A», est acceptée avec effet immédiat. Décharge pleine et entière leur est accordée pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 14 décembre 2001.

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., une société ayant son siège social à Luxembourg, est nommée gérant «A» pour une période illimitée avec effet au 14 décembre 2001.

A l'issue de cette assemblée, les gérants sont:

- Catégorie «A»:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

- Catégorie «B»:

Hans Jörg Furrer,

J.J.M. Matthijs

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 63, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06728/029/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.

IK & MUKKE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 27.763.

Extrait du procès-verbal

L'assemblée générale de la société anonyme IK & MUKKE HOLDING S.A. réunie au siège social le 14 décembre 2001 a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée, relative à la conversion en euro du capital des sociétés commerciales, l'assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital de sorte que le capital social actuellement d'un montant de deux millions sept cent quarante-huit mille florins néerlandais (NLG 2.748.000,-) s'élève à un million deux cent quarante-six mille neuf cent quatre-vingt-huit euros trois cents (EUR 1.246.988,03) représenté par 2.748 actions avec effet au 1^{er} janvier 2001.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital converti à concurrence d'un montant de six cent trois euros quatre-vingt dix-sept cents (EUR 603,97) pour le porter d'un million deux cent quarante-six mille neuf cent quatre-vingt-huit euros trois cents (EUR 1.246.988,03) à un million deux cent quarante-sept mille cinq cent quatre-vingt-douze euros (EUR 1.247.592,-) représenté par 2.748 actions d'une valeur nominale de quatre cent cinquante-quatre euros (EUR 454,-) chacune.

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 5, premier paragraphe, des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million deux cent quarante-sept mille cinq cent quatre-vingt-douze euros (EUR 1.247.592,-) représenté par deux mille sept cent quarante-huit (2.748) actions d'une valeur nominale de quatre cent cinquante-quatre euros (EUR 454,-) chacune, entièrement libérées.»

Pour extrait conforme et sincère

H. de Graaf

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2002, vol. 563, fol. 63, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06734/029/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2002.
